



# Attention

Aalsmeer, le avril 2024

Cher client, chère cliente,

Le 1er juillet 2024, Broekhof et Dillewijn Zwapak lancent leur nouveau système Enterprise Resource Planning (ERP). L'objectif de cette implémentation est de rendre nos processus opérationnels plus performants et plus efficaces et d'augmenter le niveau de service offert à nos clients et fournisseurs.

Nous vous prions de bien vouloir examiner attentivement le document afin d'avoir une idée claire de ce qui va changer pour vous en tant que fournisseur. Si vous avez d'autres questions ou si vous avez besoin d'éclaircissements, n'hésitez pas à nous contacter. Ce n'est qu'ensemble que nous ferons de ce lancement une réussite.

Au cours des prochains mois, nous continuerons de vous tenir régulièrement informés des changements spécifiques et des mesures que vous pouvez prendre pour vous préparer à une transition en douceur. Nous espérons que vous respecterez soigneusement nos instructions.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur désigné.

Nous espérons poursuivre longtemps notre collaboration professionnelle, avec succès.

Cordialement,

Paardekooper  
Marc Reick  
Purchase Manager

## Changement de nom

À partir du 1er juillet 2024, les noms d'entreprise Broekhof et Dillewijn Zwapak deviennent Paardekooper Horti. Le nom de notre entité juridique devient Paardekooper Horti B.V. Nous tenons à souligner que malgré le changement de nom, notre qualité et l'excellence de nos services demeurent inchangés. Vous pouvez compter sur une collaboration tout aussi fiable que d'habitude.

Vous trouverez toutes nos coordonnées en annexe. Nous vous prions de bien vouloir modifier ces informations dans votre administration et vos processus et de les faire entrer effectivement en vigueur au 1er juillet 2024.

**Attention :** à partir du 1er juillet, vous facturerez et livrerez à Paardekooper Horti B.V. Veuillez noter que les bons de commande peuvent avoir été rédigés avant le 1er juillet par Broekhof et/ou Dillewijn Zwapak mais que la facture doit tout de même être adressée à Paardekooper Horti B.V. après le 1er juillet.

## Conditions d'achat

Paardekooper livre exclusivement sur la base de nos conditions d'achat. Ces conditions garantissent clarté et transparence dans notre collaboration et contribuent à éviter tout malentendu éventuel. Vous les trouverez en suivant le lien en-dessous de ce paragraphe. Nous vous prions de bien vouloir prendre le temps de lire ces conditions d'achat.

[Conditions générales d'achat Koninklijke Paardekooper Group](#)

## Modification de la présentation du document de commande

La présentation de notre document de commande va changer. Cette modification a pour objectif de rendre le processus plus efficace et plus clair pour vous, en tant que fournisseur, ainsi que pour nous. Malgré les changements visuels, toutes les informations et données essentielles demeurent, bien évidemment, inchangées.





### **Commandes en cours**

À compter du 1er juillet, toutes les commandes en cours recevront de nouveaux numéros de document. L'objectif est purement informatif et ne vous affectera pas en tant que fournisseur.

### **Spécifications des produits**

La qualité des produits ne doit en aucun cas différer de la qualité convenue, de même que les quantités et les formats des boîtes doivent être conformes aux spécifications de nos commandes. Ces spécifications sont cruciales pour un fonctionnement efficace. Si, pour quelque raison que ce soit, nous constatons des écarts en ce qui concerne la qualité, les quantités de boîtes ou les formats des boîtes par rapport aux indications figurant sur la commande, nous vous prions instamment de nous en informer immédiatement afin que nous puissions prendre les mesures appropriées. Les commandes qui ne satisfont pas à nos spécifications ou à celles que vous avez indiquées seront rejetées.

### **Code EAN**

Nous aimerions vous rappeler ce qui suit : depuis peu, nous travaillons également avec un code EAN sur toutes nos unités de vente. Le document de commande indique quelles unités doivent comprendre un code EAN. C'est essentiel, sauf accord contraire avec votre personne de contact.

### **Nouvelles unités de commande**

À partir du lancement de notre nouveau système ERP, nous introduirons de nouvelles unités de commande pour nos produits. Il est essentiel que vous examiniez attentivement nos documents de commande pour savoir quelles quantités nous voulons commander pour chaque produit. Les unités de commande peuvent rester les mêmes, mais elles peuvent également changer.

**Important :** À partir du 1er juillet, nous n'accepterons plus d'unités résiduelles. Seules les unités complètes seront acceptées.

Nous voulons éviter tout retard inutile lorsque nos partenaires nous livrent les marchandises. En cas de non-respect de la procédure ci-dessus, un envoi peut être refusé, dans le pire des cas, et nous pourrions répercuter les frais supplémentaires éventuellement engendrés.



## Processus logistique

Nous apprécions votre collaboration et nous voulons nous assurer que nos processus logistiques se déroulent sans accroc. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir respecter les instructions suivantes lors de la livraison des marchandises :

- 1. Numéros de commande et numéros d'article :** veuillez toujours indiquer nos numéros de commande et numéros d'article sur le bon de livraison et la facture. Cela nous aide à identifier et traiter correctement la livraison.
- 2. Description de l'article :** ajoutez une description claire de l'article livré au bon de livraison et à la facture. Cela facilite le contrôle et la vérification des marchandises reçues.
- 3. Quantité livrée :** veuillez indiquer le nombre exact d'unités livrées sur le bon de livraison et la facture. Ainsi, nous évitons toute confusion et nous nous assurons que notre stock soit tenu à jour avec précision.
- 4. Étiquetage des palettes :** en cas de livraisons sur palettes, chaque palette doit être étiquetée. Cette étiquette doit fournir les informations suivantes :

### Notre numéro d'article :

il s'agit du numéro d'identification unique de l'article livré sur la palette. Il nous permet d'identifier le produit spécifique.

### Quantité d'unités par palette :

indiquez le nombre exact d'unités (par exemple boîtes, sacs ou autres unités de conditionnement) qui se trouvent sur la palette. Cela nous aide à tenir notre stock à jour avec précision. Chaque numéro d'article/produit doit être livré sur une palette distincte.

### Numéro de commande :

le numéro de commande est le numéro de référence de la commande pour laquelle les marchandises sont livrées. Ainsi, la livraison est correctement attribuée à la bonne commande.

La livraison de quantités de conditionnement différentes, de dimensions différentes des cartons, des boîtes et palettes résiduelles, ainsi que de palettes mixtes (plusieurs articles par palette) n'est pas possible.

Pour garantir un traitement logistique fluide, nous vous prions de bien vouloir notifier la livraison des marchandises à notre entrepôt à l'avance :

### Notification préalable :

les livraisons sur palettes ou en vrac doivent nous être notifiées par e-mail au plus tard 24 heures avant la livraison effective : [warehouse.horti@paardekooper.com](mailto:warehouse.horti@paardekooper.com)



## Les factures doivent contenir les spécifications suivantes :

- Nom et adresse du fournisseur.
- Numéro Chambre de Commerce
- Au sein de l'UE : Numéro de TVA
- Coordonnées bancaires
- Informations de contact
- Condition de livraison
- Numéro de facture
- Date de la facture
- Numéro de commande
- Date de transbordement / date de livraison
- Numéro de liste de colisage
- Informations sur l'article
- Prix net par article, hors TVA
- Prix total par article, hors TVA
- Prix total de la facture, hors TVA
- Montant de la TVA
- Montant total, TVA incluse



### Spécifications de la facture

À compter du 1er juillet 2024, vous pourrez enregistrer les informations suivantes :

Paardekooper Horti B.V.  
Zwitserlandstraat 1 -3  
1432 DC Aalsmeer  
Pays-Bas

### La facture doit être identique au bon de colisage.

Nom de l'entreprise :	Paardekooper Horti B.V.
Numéro de TVA :	NL805356265B01
Numéro CdC :	28072199
Banque :	ING Bank
Numéro de compte :	NL35INGB0670907456 (EUR)
Numéro de compte :	NL49INGB0020146426 (USD)
BIC/SWIFT :	INGBNL2AXXX
Numéro EORI :	NL805356265

E-mail pour les factures :	invoice.horti@paardekooper.com
E-mail pour les questions :	crediteuren.horti@paardekooper.com